

# MobilitY'

**ÉCOMOBILITÉ SOLIDAIRE :**  
DES BORNES ET DES VOITURES  
ÉLECTRIQUES EN USAGE PARTAGÉ  
DANS VOTRE COMMUNE



LE DÉPARTEMENT DES YVELINES SOUTIENT LES COMMUNES RURALES  
DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

En véritable acteur de proximité, il déploie un dispositif de mobilité solidaire et durable.

+ D'INFOS SUR :  
[yvelines.fr/mobility](http://yvelines.fr/mobility)



**Yvelines**  
Le Département

## Pourquoi utiliser MobilitY' ?



Agir pour la transition  
écologique



Se présenter à un  
entretien d'embauche



Rencontrer un  
partenaire local



Honorer un rendez-vous  
professionnel et associatif

## VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) ?

Vous résidez dans l'une des **communes concernées**  
et avez besoin d'un véhicule pour un entretien  
professionnel ou pour un rendez-vous dans votre TAD :  
**ce service est fait pour vous !**

## VOUS ÊTES MEMBRE D'UNE ASSOCIATION LOCALE, UN AGENT OU UN ÉLU MUNICIPAL ?

Un véhicule électrique est mis à votre disposition pour  
vos rendez-vous professionnels et associatifs.  
**Vos projets prennent un nouveau virage avec  
MobilitY' !**



## COMMENT AVOIR ACCÈS AU VÉHICULE PARTAGÉ ?

 **JE M'INSCRIS**

 **JE RÉSERVE**  
mon créneau sur l'app

 **J'UTILISE**  
le véhicule réservé

 **JE TÉLÉCHARGE**  
l'application

 **JE DÉVÉROUILLE**  
grâce à mon téléphone

 **JE RESTITUE**  
le véhicule à l'heure prévue

### OÙ TROUVER CE SERVICE ?

**13 communes du canton de Bonnières-sur-Seine sont équipées :**

Adainville, Bréval, Breuil-Bois-Robert, Condé-sur-Vesgre, Dammartin-en-Serve, Fontenay-Mauvoisin, Maulette, Ménerville, Neauphlette, Orvilliers, Perdreauville, Vert et Villette.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

**En vous rendant :**

- **dans votre Territoire d'Action Départementale (bRSA)**
  - TAD Terres d'Yvelines, 26 rue Pasteur, 78120 Rambouillet
  - TAD Seine Aval, 8 quater, Avenue de la Division Leclerc, 78200 Mantes-la-Jolie
- **dans la mairie** de votre commune (autres publics)

## VOUS ROULEZ DÉJÀ EN VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

**Le Département des Yvelines soutient l'attractivité des territoires ruraux.**

En véritable acteur des mobilités de demain, il déploie des bornes à recharge rapide sur les communes concernées, dont un point de charge est ouvert à tous.

**Découvrez le dispositif conçu par l'opérateur Seine-et-Yvelines Numérique :**



**UNE VOITURE ÉLECTRIQUE\***  
citadine ou utilitaire



**UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ACCESSIBLE 24H/24, 7J/7 AU GRAND PUBLIC**

permettant la recharge du véhicule en 2 heures



**UNE OMBRIÈRE**  
dotée de panneaux photovoltaïques

\*bRSA, associations et personnel communal



**Yvelines**  
Le Département



**+ D'INFOS SUR :**  
[yvelines.fr/mobility](http://yvelines.fr/mobility)